

DÉLIBÉRATION

N° 20191105-25

Thiers Dore other Montagne L'INTERCO

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

15

Suppléants ayant voix délibérantes :

Conseillers représentés :

9

Total votants:

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président Date de la convocation : 29 octobre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le mardi 5 novembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Alain CHASSAGNE, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : André IMBERDIS, Éric CABROLIER, Serge THEALLIER, Carine BRODIN.

Désignation d'un secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MULTI ACCUEIL
AVENUE ERNEST GRANGE A THIERS

Rapporteur: Pierre ROZE, Vice-Président

AR PREFECTURE

063-200070712-20191105-20191105_25B-DE Regu le 18/11/2019

Vu la délibération de modification statutaire n° 4 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019 :

Vu le diagnostic des services petite enfance, enfance jeunesse réalisé en 2018.

Considérant le projet de la ville de Thiers de réaliser un nouvel Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) dans le cadre d'un projet immobilier proposé par Auvergne Habitat, avenue Ernest Grange, associant logements et installation d'un multi accueil ainsi qu'un Relais Assistants Maternels;

Considérant le transfert de la compétence petite enfance de la ville de Thiers à Thiers Dore et Montagne ;

Considérant la décision du Bureau Communautaire du 30 avril 2019 de concevoir un nouveau multi accueils de 25 places sur la ville de Thiers par la transplantation des 15 places existantes et la création de 10 nouvelles places d'accueil collectif;

Considérant l'existence d'une antenne du Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE) intercommunal sur la Commune de Thiers ;

Considérant que ce projet devra être soumis, pour validation, au le Comité technique d'étude et de suivi des projets (CTES) petite enfance du Puy-de-Dôme composée de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Départemental.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le principe d'une création d'un nouvel espace Petite enfance composé d'un multi accueil de 25 places, soit la création de 10 nouvelles places sur le territoire et d'un local pour le RAMPE, sous réserve de l'avis du Comité Technique de la CAF;
- Confie la réalisation de ce projet à Auvergne Habitat;
- Dépose un dossier auprès du comité technique d'étude et de suivi des projets (CTES) petite enfance du Puy-de-Dôme.

TOTAL VOTANTS : 54 Conseillers présents : 45 Représentés : 9 Non-participation : TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 45 Pour : 45 Contre :

Abstentions: 9

F. LAÏD – J. MALOCHET (+ Procuration T. DEGLON) – B. GENEIX – C. SAMSON (+ procuration P. CAYRE) – M. DELPOSEN – C. MAZELIER – J. SUAREZ



